



Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail de l'Agence

séance du 12 décembre 2016

Personnels de l'étranger

1. Point d'étape du groupe de travail relatif à la mise en place de commissions hygiène, sécurité et conditions de travail réunies dans les EGD

Le groupe de travail vient de se tenir. Actuellement les commissions locales se tiennent de manière empirique. Le directeur rappelle le souci de pragmatisme, ces commissions devant être réunies à un rythme égal et tenable. Elles doivent inclure les points portant sur l'hygiène et la sécurité et également les conditions de travail. Le groupe de travail a avancé sur la réactualisation de la circulaire instances, celle-ci devant être retouchée sur d'autres points, elle sera soumise au CHSCT et votée lors du CT de juin 2017. La FSU fait part de son incompréhension quant à la distinction opérée dans le projet de circulaire instances entre EGD et établissements conventionnés et demande que la mise en place de ces commissions soit rendue obligatoire dans les conventionnés également. Ce point a depuis évolué au GT et notre revendication a été entendue.

2. Comment l'Agence compte-t-elle se conformer à l'instruction interministérielle n° 2016-103 du 24 août 2016 (MENESR et Intérieur) relative à la sensibilisation et à la formation aux premiers secours et gestes qui sauvent ?

Le SNEP-FSU rappelle que face à la menace terroriste et dans un contexte de menace élevée, les ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont rédigé l'[Instruction interministérielle n°2016-103 du 24 août 2016](#). Celle-ci fixe les enjeux et objectifs pour améliorer les capacités de réaction de la communauté éducative en cas de crise. En parallèle, les référentiels de formation ont été complétés pour faire face aux situations d'attaque terroriste. Le SNEP-FSU souhaite que l'Agence se saisisse rapidement de ce dossier et propose un échéancier :

- **Janvier 2017**: recensement par l'Agence des moniteurs de PSC1 ou SST du réseau, ainsi que des établissements ayant l'agrément du ministère de l'intérieur pour dispenser les formations PSC1. En parallèle, recenser les formations de type "locales" et vérifier leur adaptation à la menace actuelle et le public concerné.

- **Juin 2017**: organisation d'une formation de formateurs de formateurs AEFE en prévention secours civiques (FFPSC). L'idéal étant de former un instructeur par zone parmi les moniteurs déjà présents. *Pour simplifier la compréhension des formations, rappelons que les instructeurs (formateurs de formateurs, 1 par zone) forment les moniteurs PSC, et que les moniteurs PSC (1 par établissement au minimum) délivrent une formation en PSC1 aux élèves et aux personnels des établissements.*

- **1er trimestre de l'année scolaire 2017/2018** : organisation dans chaque zone AEFE d'un stage de formateur PSC afin de former au moins une personne ressource par établissement (*stage PICF-PAE PSC à mettre aux PRF*). Ces stages seraient donc animés par les instructeurs (formateurs de formateurs) formés au mois de juin. A la suite de ces stages de zone, chaque établissement du réseau aura en son sein une ou plusieurs personnes habilitées à enseigner les formations en protection et secours civiques de niveau 1 à destination du plus grand nombre.

Le secrétaire général admet qu'une étude peut être faite de ces propositions.

3. Point sécurité: Comment les préconisations au sujet de la sécurité dans les établissements de l'AEFE sont-elles transmises et suivies ? Quel est le premier retour sur les exercices ayant été programmés pour les écoles élémentaires et maternelles de la rentrée à Noël ? Dans quel cadre a été diffusée l'information aux personnels ?

Le conseiller sécurité de l'Agence souligne au sujet des préconisations que dès la pré-rentrée 2016, un courriel formel adressé aux postes diplomatiques et suivi par les secteurs géographiques détaillait leur mise en application. Il rappelle que doivent être réalisés au moins trois exercices dans l'année dont un avant Noël.

Les établissements ont été interrogés sur ce point, seulement 40% ont répondu pour le moment, un établissement sur deux ayant répondu a déjà réalisé au jour du CHSCT un exercice de confinement.

Le SNUipp-FSU présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de ses collègues en vue d'évaluer la communication en matière de sécurité au premier degré qui a pu être faite dans les établissements de l'AEFE depuis la rentrée. Le SNUipp tient les résultats de cette enquête à disposition de l'AEFE. Le bilan n'est pas, le moins qu'on puisse dire, très satisfaisant pour le premier trimestre 2016/2017. [Les résultats sont disponibles sur le site du SNUipp hors de France.](#)

Selon le conseiller sécurité, il va falloir renforcer au 1er degré la formation des équipes de direction, le site EDUSCOL est accessible via le site de l'AEFE et l'ensemble des enseignants devrait en avoir connaissance.

Il suggère aussi que le service de communication mette à disposition comme outils documentaires, vidéo et partages d'expériences (CR d'exercices). Il souligne aussi que l'Education nationale est acculturée à la sécurité... Les chiffres fournis par le SNUipp n'en démontrent pas moins que de nombreux ponts de communication sur cet axe défini comme une priorité sont à améliorer pour ce qui est des écoles élémentaires de nos établissements.

4. Questions diverses déposées par la FSU

a. Tunisie, lycée Pierre Mendès France : la FSU souhaite un point sur la réalisation des travaux et son calendrier. Les personnels ont alerté l'Agence notamment sur l'aspect des normes de sécurité.

L'Agence expose que suite au travail conjoint avec le service immobilier et à l'étude des projets finalisée depuis la mi-novembre, la première phase des travaux va s'engager au 1er trimestre 2017. Les travaux vont durer 18 mois. La sécurisation du chantier a été établie dans le cahier des charges avec l'entreprise attributrice du marché. Sont prévus criblage des personnels et contrôle des identités et des plaques minéralogiques, ainsi que l'autonomie du site dans son ravitaillement. Le SNES-FSU suit ce dossier.

b. Quelles suites l'Agence donne-t-elle à la situation de l'établissement de Mohammedia ? Au niveau du cadre général, quels sont les résultats et conclusions de la mission d'inspection ? Quelles préconisations sont faites par l'Agence pour garantir le travail de tous dans la sérénité ? Quelles mesures concrètes ont été prises ?

Le SNES-FSU revient sur ce point qui, comme nous l'avions annoncé, n'a malheureusement pas trouvé de solution. L'Agence précise que le COCAC s'est rendu à Mohammedia le 13 octobre 2016 pour rencontrer les personnels suite aux événements dont il a été question lors du dernier CHSCT. 17 personnes ont été entendues. Le 13 novembre, il est revenu faire part de ses conclusions face à l'assemblée de tous les enseignants. Selon le COCAC le ressenti général est celui d'une situation excessive qui doit évoluer. Une grande majorité, selon lui, décrivent l'attitude du chef d'établissement comme respectueuse. Mais les choses doivent évoluer vers une communication plus formelle. Il y a incohérence aussi entre les accès et les emplois du temps. Il y a confusion autour du statut et la place des contrats locaux. Les élus FSU contestent cette présentation des choses. Localement, la situation est tout autre pour les collègues.

Point Istanbul hors CHSCT: la FSU ayant rappelé avant ouverture sa préoccupation au sujet d'Istanbul et des récents événements ayant affecté la ville, un rapide point est fait suite au dernier attentat qui ne modifie pas la prise en concertation des mesures strictes de sécurité déjà décidées suite aux attentats précédents. Le centre de crise suit l'évolution en permanence de la situation. L'exercice de confinement prévu pour ce jour a été annulé. Le SNUipp rappelle la demande des personnels d'Istanbul qui souhaiteraient voir enfin classer la ville en zone "B" par le MAEDI.